

E N Q U Ê T E S &
ANCRAGES
REVUE SCIENTIFIQUE PLURIDISCIPLAIRE

Titre de l'article :

Coup de tête à l'ethnographe : comment l'inattendu reconfigure un terrain d'enquête (2017)

Auteur(s) de l'article : Francis VERNEDE

Résumé :

Si l'approche inductive semble propice au déploiement de la sérendipité, il s'avère parfois délicat de la documenter. Pour autant, le fait d'être surpris, déstabilisé et parfois même physiquement bousculé peut devenir bénéfique pour la conduite de la recherche. En dépassant l'appréhension simplement événementielle de la sérendipité, le présent article propose de revenir sur une séquence particulière du travail de terrain, en discutant des conséquences d'un incident sur la suite de l'enquête ethnographique.

Mots clés : ethnographie / CHRS / sérendipité / théorie ancrée / relation d'enquête.

Rayon : Accueillir l'imprévu dans l'enquête

Pour citer cet article : Vernède, F., « Coup de tête à l'ethnographe : comment l'inattendu reconfigure un terrain d'enquête », *Enquêtes et Ancrages : Accueillir l'imprévu dans l'enquête*, 2017

Coup de tête à l'ethnographe : comment l'inattendu reconfigure un terrain d'enquête

Francis VERNEDE

« Enfin, il y aussi tous les incidents, les faits inattendus, comme un meurtre par exemple, ou un accident dans la forêt, quelqu'un tombe d'un arbre à la chasse aux oiseaux et se tue [...]

C'est [...] par [l']observation de longue durée, par les récurrences et les différences des événements, des interactions observées pendant tout ce temps, que s'accumulent les données dans votre tête et que votre tête est remplie de faits à analyser, de grain à moudre théoriquement. »

Maurice Godelier, 2002, « Briser le miroir du soi »,
in *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive*, sous la dir. de Christian Ghasarian, Seuil, Paris

Hiver 2014. Suite à mon travail de recherche doctoral dans un CHRS qui accompagne des personnes toxicomanes, je me retrouve pris dans une discussion tendue entre deux éducateurs et un hébergé, lorsque je reçois un coup de tête. Cet incident va me faire découvrir un pan inattendu de l'enquête, qui va bousculer mon engagement sur le terrain, ainsi que les postures et savoirs qui l'accompagnent.

Cet incident, au sens que Godelier lui donne dans la citation mise en exergue, prend une tournure intéressante et ouvre des perspectives heuristiques proches de ce que l'on nomme la sérendipité, c'est-à-dire la capacité de découvrir par hasard et sagacité des éléments qui a priori n'étaient pas le but premier de la recherche. Dans quelle mesure ce mouvement de terrain peut-il orienter la conduite de la recherche, voire la compréhension de l'objet ? Comment cet inattendu vient-il reconfigurer le travail scientifique ?

Le concept de sérendipité a déjà fait l'objet de publications (Dahlia & Grimard, 2013 ; Catellin, 2012) et la sociologie possède même un modèle développé par Merton qui envisage ce qui se joue dans le creux de l'enquête, dans le travail de terrain (Merton, 1949 : 1957). Il s'intéresse aux *anomalies stratégiques*, aux soubresauts du terrain et des liens potentiels de ces mouvements avec la théorisation de la recherche. Il prête une attention particulière à ces données « *inattendues, aberrantes et capitales* » (Merton, 1997 [1957]) dans le processus de production de connaissances. Ainsi pensé, la sérendipité peut être connectée au modèle inductif proposé par Glaser et Strauss (Glaser & Strauss, 2012 [1967]). La méthode inductive s'appuie sur des hypothèses construites à partir du travail de terrain. Le travail de théorisation se construit alors à partir des matériaux récoltés sur le terrain. Ce déplacement du chercheur face à son objet le positionne dans des postures propices à l'inattendu, laissant à l'enquêteur la possibilité de naviguer à vue. À cet égard, l'induction est un facilitateur d'inattendu, elle le suggère dans les fondements mêmes de la démarche, inversement aux modèles hypothético-déductifs qui le musèlent. Ainsi, la sérendipité peut venir bousculer la recherche en influençant la conduite de l'enquête. L'article présentera le cadre de l'enquête dans lequel a pris place l'événement imprévu et violent, puis à partir d'une lecture ethnographique de la situation discutera de la configuration de la relation enquête, avant de mettre en perspective la question de la violence, puis celle des imprévus de terrain.

Une enquête ethnographique sur l'accompagnement « bas seuil »

Mon enquête porte sur l'accompagnement de personnes toxicomanes et plus particulièrement sur des situations limites de la relation d'accompagnement. Le travail ethnographique s'est déroulé lors d'un terrain de recherche de ma thèse de doctorat¹, au cours duquel je cherchais à documenter la relation d'aide dans des situations sociales limites et particulières, en observant notamment les échanges entre des travailleurs sociaux et des hébergés. L'objet de la thèse consiste à interroger la prise en charge de l'usage de drogues et de l'alcoolisme, en s'intéressant aux pratiques de consommation et à leurs ajustements (Castel, 1994). La perspective retenue porte une attention particulière aux relations engagées dans l'accompagnement du point de vue des attachements des usagers aux produits et aux institutions qui les prennent en charge.

L'enquête s'est déroulée dans un CHRS² (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) et a duré 18 mois. Mon rôle était alors clairement déterminé pour les professionnels du site, c'était celui d'observateur. Pour autant, certaines situations récurrentes m'ont amené à prêter main forte à l'équipe, semant le trouble quant à mon statut vis-à-vis de certains hébergés qui peinaient à m'identifier comme tel. J'ai donc parfois été considéré comme un psychologue, stagiaire en travail social, hébergé, etc. et plus rarement comme un sociologue.

Ce centre a pour particularité d'accueillir des publics très éloignés de l'insertion, en travaillant dans une optique qualifiée de bas seuil, c'est-à-dire un bas seuil d'exigences à respecter pour être accepté en tant qu'hébergé, au contraire de la quasi-totalité des CHRS qui refuse que les individus hébergés puissent détenir et consommer de l'alcool dans leurs établissements. Il en est de même pour les produits stupéfiants (donc illicites) et les animaux de compagnie, si important pour nombre de ces personnes. Ici, posséder un chien, boire de l'alcool, fumer du cannabis ou encore s'injecter des substances psychoactives est toléré à condition de ne pas tomber dans un excès qui viendrait perturber la vie du site, excès dont les contours sont déterminés par le règlement intérieur. Ce choix joue évidemment sur les critères de sélection du public accueilli et théoriquement sur les modalités de mise en place du travail social. En plus des travailleurs sociaux, des associations spécialisées en santé et dans l'accompagnement des usagers de drogues assurent un suivi (peu régulier) des situations et quelques bénévoles proposent parfois leurs services. Cependant, la diversité du public accueilli et des problèmes qui le traversent (troubles psychiatriques, usagers abusifs de substances psychoactives,

¹ La thèse dirigée par Bertrand Ravon (Université Lyon II) s'intitule : « *De la dépendance à l'attachement : étude comparative de deux établissements d'accompagnement d'usagers de drogues en France et au Liban* ». La recherche tend à documenter l'établissement et le maintien de la relation d'aide entre des professionnels du *care* et des personnes fortement désaffiliées. Une attention particulière est donnée aux liens existants entre les sujets (aidants et aidés) et les substances ingérées.

² Les CHRS permettent une mise à l'abri des individus qui se retrouvent à la rue pour des durées relativement longues, à l'inverse des CHU (Centre d'Hébergement d'Urgence). En plus d'un logement, la plupart des CHRS proposent également un accompagnement social. Le site investigué est entièrement composé de bureaux de chantier transformés en lieu de vie. Un Algeco peut héberger jusqu'à 3 personnes et malgré un *turn over* important², les lits vides sont rares et rapidement réoccupés. Le CHRS dispose de 34 places d'hébergement (dont 5 dites « d'urgence », type CHU) pour personnes seules et couples et leurs animaux de compagnie, critère important pour certains des individus qui vivent à la rue (Blanchard, 2013). La cuisine, les sanitaires et les douches sont situés hors des chambres, que les travailleurs sociaux appellent *bungalows*. La présence d'un professionnel au moins est assurée en permanence. En journée, deux éducateurs sont présents de 7h45 à 22h45, avec un roulement d'équipe en fin d'après-midi, à 15h45. L'établissement propose un dîner chaque soir, préparé par une compagnie spécialisée dans les repas pour collectivités.

alcoolisme, prostitution, trafic de drogues, violence, etc.) empêchent généralement les actions éducatives d'être maintenues dans le temps long et donc les professionnels de s'investir de façon pérenne auprès des hébergés. La fréquence et l'intensité des troubles influencent toute la vie quotidienne de l'établissement. Le CHRS est réputé pour être « dur », notamment du point de vue des travailleurs sociaux et jouit d'une image guère plus glorieuse dans les rues de la ville. Par ailleurs, des hébergés sont déjà décédés à l'intérieur du site, certains des suites d'une overdose, la plupart de maladies ou soit des conséquences d'une vie trop longue à la rue et dans ses marges. Ces événements restent paroxystiques et marginaux mais ils demeurent des traces mémorielles fortes et circulantes, à la fois chez les professionnels et chez les hébergés. Il s'agit donc d'un environnement particulier où la question de la relation d'aide et de son maintien est centrale.

Retour ethnographique d'un coup de tête

Samedi, 15h45, dans le bureau des éducateurs³

Romain⁴ arrive devant le bureau et frappe violemment dans la porte déjà ouverte. Depuis ma place, je sens l'haleine de l'hébergé chargée d'alcool. Immédiatement Edmond, travailleur social, se lève, lui fait face et lui demande calmement ce qui se passe. Il continue de s'agiter expliquant qu'il veut uniquement échanger avec Marie, sa référente au CHRS. Cette dernière ne bouge pas, debout dans le bureau, elle est attentive au dialogue qui commence. Edmond sermonne Romain qui finira par s'excuser. Mais il profère en même temps des menaces à l'encontre de l'éducateur : « *t'es un costaud et j'te respecte mais j'peux te casser en deux si je veux, c'est mon métier tu sais...* ». Quelques semaines auparavant il avait frappé un autre hébergé, exclu du CHRS (pour violence), lors d'une rixe hors du site⁵.

Après discussion, Marie accompagne Romain dans son Algeco. Je les suis après avoir recueilli son consentement. La conversation se poursuit dans sa chambre. Assis sur son lit, il explique être traversé par des idées destructrices et suicidaires car des douleurs dorsales l'empêchent de continuer le travail qu'il venait de commencer. Il attendait beaucoup de ce contrat qui, à terme, pouvait lui permettre d'accéder à un appartement, et ainsi vivre avec sa fille, âgée de 16 ans. Le règlement l'empêche de la recevoir ici et il craint de la décevoir car ils partagent les mêmes espoirs de vie commune. Ils ne se sont guère connus, Romain alternant l'errance et des incarcérations qui lui coûteront des années de liberté. Marie ramène la conversation vers l'alcool et « [sa] *colère d'aujourd'hui* ». Depuis son arrivée au CHRS, il n'avait pas encore connu d'épisode d'alcoolisation importante, il expliquera même avoir soigné son alcoolisme sans support médical, simplement « *avec [son] caractère, parce qu'il en faut dans la rue* ». Il est confus, se répète puis la conversation revient sur sa fille, sur

³ La vignette ethnographique a été rédigée à partir de trois sources documentaires : le journal de terrain sur lequel j'ai noté un nombre important de séquences et de détails dans le but de saisir l'établissement de la relation d'aide ; une série d'entretiens informels qui m'ont permis d'accéder aux interprétations des différents protagonistes, enfin un matériau construit et alimenté par les éducateurs eux-mêmes : la relève des travailleurs sociaux³ (document en format Word, à partir duquel les membres de l'équipe s'informent sur les moments forts et les routines quotidiennes, afin de préserver une continuité dans le travail malgré les changements d'équipe. Il s'agit d'un document repris au minimum deux fois par jour et dans lequel les professionnels consignent parfois leur ressenti vis-à-vis d'une situation, d'un individu ou de l'ambiance générale du CHRS).

⁴ Dans un souci d'anonymisation, l'ensemble des prénoms ont été modifiés.

⁵ Il ne peut donc pas être sanctionné, l'équipe éducative tend à concentrer le travail à l'intérieur du CHRS sans être parasité par des événements extérieurs dont il est toujours complexe de déterminer le caractère certain.

l'injustice de sa situation et explique-t-il « *la violence qu'y a en moi* ». La discussion dure depuis plus d'une heure et il semble s'apaiser. Marie s'apprête à le quitter et lui demande s'il compte participer à la soirée pizza organisée par le CHRS. Il dit qu'il préfère rester seul et qu'il ira se chercher de quoi manger à Casino avec Toufik, un hébergé, patriarche du site, mobile mais guère autonome. Je lui dis que j'ai également besoin de faire des courses et que je les accompagnerai volontiers (une façon supplémentaire de documenter les échanges auxquels je venais d'assister, tout ne peut être dit devant son éducatrice référente). Nous nous entendons pour nous rejoindre plus tard. Quant à Marie, elle part après avoir assuré la liaison avec ses collègues concernant l'état d'esprit de Romain.

[...]

17h00, devant le portail du CHRS

Une heure après, je les vois s'approchant du portail. Le regard de Romain a changé : il a continué à s'alcooliser. Toufik ne semble pas rassuré par l'état de son compagnon. Cependant, porté par la longue conversation avec Marie et la confiance que j'imagine avoir gagnée, je les accompagne. Je préviens les éducateurs, Edmond est serein, à l'inverse de Claire. Elle me communique le numéro de portable du CHRS tout en me chargeant de lui ramener une bouteille de soda.

Nous quittons le centre pour nous rendre à une station de bus. Une fois en route, Romain interpelle les passants, cherche à susciter des contacts, des réactions, ce qui rend Toufik mal à l'aise. Arrivés à notre arrêt, Romain commence à faire la manche, très avenant cette fois-ci, pour trouver de quoi finir la journée en boissons. Une fois les courses effectuées, je décide de prolonger l'observation hors du CHRS. Romain est persuadé que je dois passer plus de temps dans la rue, avec eux, pour améliorer ma compréhension de leurs vies. Le temps passe et la conversation tourne en rond, principalement alimentée par Romain et j'estime approcher de la saturation des données de cette séquence (Olivier de Sardan, 1995 :14). Prétextant la légèreté de ma veste, je propose de rentrer. Immédiatement, Romain retire la sienne, un épais manteau en cuir marron et la pose sur mes épaules, entamant un monologue sur la solidarité des « *vrais mecs de la rue* ». Je plaisante en lui disant que j'ai froid aux pieds et il fait alors mine de retirer ses chaussures. Je l'arrête et quelques minutes et gorgées plus tard, nous partons. Mais le trajet est long. Romain a terminé sa bière et louche dangereusement vers les bouteilles de vin de Toufik, qui les garde dans son sac, fermement tenu. Commence un dialogue sur l'amitié, dans le but à peine dissimulé de susciter un élan de générosité. Sans réaction de la part de Toufik, Romain finit par se tourner vers moi. Dans ma main, la bouteille de soda achetée pour Claire attire son attention. Je lui montre et lui dis qu'elle est destinée à l'éducatrice. Il insiste pour vérifier qu'il ne s'agit pas d'un *mix*⁶ et veut constater par lui-même qu'elle est hermétiquement fermée. Il la regarde mais peine à ajuster sa vision. Alors, d'un mouvement brusque, il ouvre la bouteille, sourd à mes protestations. Il la porte à sa bouche et boit quelques gorgées avant de recracher. Pas un mot pour justifier ou expliquer son geste. Considérant que la situation devient trop instable, je décide de les quitter. Ils ne s'en soucient guère, déjà en pleine négociation autour des bouteilles de vin.

[...]

⁶ Les boissons avec un fort degré d'alcool sont rarement bues sans être préalablement mélangées avec des sodas, des jus de fruits ou même de l'eau. Dans un souci de dissimulation et de praticité, la plupart des *mix* se retrouvent dans des bouteilles en plastique, évitant ainsi qu'une chute ne soit synonyme de perte sèche.

Les deux hébergés arrivent quelques minutes plus tard, visiblement fâchés, Toufik le visage fermé filera directement à son Algeco, pendant qu'Edmond invitera Romain à discuter dans le bureau. L'éducateur s'exprime d'une voix posée, de façon à ne pas susciter une réaction trop vive de sa part. Je suis encore avec eux dans la pièce exigüe lorsque Romain y pénètre. Ne voulant pas interférer, je leur explique que je compte sortir du bureau : « *Je vais vous laisser discuter. Si vous avez besoin de moi, je suis dans la salle collective* ». Romain crie vers Edmond : « *Ah ouais c'est comme ça ? Ça commence comme ça ? [s'adressant à moi] Et ben non, tu restes ici on va tous parler, tu bouges pas !* ». Les yeux fatigués, nerveux, il semble déterminé. Je me tourne vers lui : « *Je crois quand même que le mieux, c'est que je vous laisse un peu. [regardant Edmond] Je serai dans la salle collective, venez me chercher si vous voulez, je...* » Romain m'interrompt : « *J'te dis de rester ici, on reste tous, tout le monde ok ? Pas de langue de pute ici, ok ?* » Edmond le reprend : « *Romain ! Il bosse pas ici, c'est entre toi et nous, il est pas concerné et tu ne décides pas. Nous on veut te parler, pas lui.* ». J'hésite sur la posture à adopter, le regard de Romain va d'Edmond à moi. Je décide de quitter la pièce et tout en m'approchant de la porte, j'indique à nouveau où je me trouverai et le fait que je serai disponible après leur entretien. Lorsque je me retourne pour fermer la porte, Romain s'est approché et la retient. Je le regarde en lui disant : « *On rediscute plus tard, j'suis juste à côté, ok ?* ». Il ne me répond pas et envoie d'un coup sec sa tête percuter la mienne. Comme il visait mon nez, je me penche rapidement⁸ et nos fronts se heurtent, sans bruit. Edmond nous rejoint immédiatement, empêchant le début d'un possible pugilat et je recule d'un pas, choqué. L'éducateur l'interpelle en criant : « *non mais ça va pas du tout là, on va avoir un vrai problème, ça peut pas marcher comme ça !* ». Il est excédé face à Romain qui ne dit rien. L'embarras et la confusion sont palpables, je propose à nouveau de les quitter. Nous sommes tous dehors, Claire devant la porte, figée : « *c'est pas possible, vraiment c'est pas possible là* ». Pour éviter un débordement supplémentaire, je me dirige vers la salle du dîner. Les éducateurs appellent la police nationale qui repartira avec Romain pendant que le cadre d'astreinte m'invitera à porter plainte, ce que je refuserai. En contrôlant l'identité de Romain, les forces de l'ordre constateront qu'il est censé purger une peine de plusieurs mois : sa garde à vue se prolongera donc en incarcération.

Effet de surprise et effet de posture

Quelles ont été les différentes conséquences de cet imprévu sur l'enquête ? Le geste de Romain, autorisé à une appréhension nouvelle de l'objet et de la pratique de terrain. Les effets de la sérendipité viennent se loger dans le prolongement de la recherche. Ce coup de tête et ses conséquences directes (exclusion puis incarcération) ont en effet suscité des interrogations sur la posture de recherche vis-à-vis des salariés du CHRS et des hébergés. Les premiers contacts avec ce terrain d'enquête avaient entraîné des discussions denses sur la place que je pourrais tenir. La question du statut occupé était centrale et préoccupait particulièrement les travailleurs sociaux, compte tenu des caractéristiques particulières du site et du public accueilli. Les situations tendues et complexes sont fréquentes et il semblait judicieux à l'équipe de déterminer un statut par avance (chercheur), afin que les hébergés puissent pleinement situer le champ d'action. Suite à l'événement, il est possible d'émettre l'hypothèse

⁷ En insistant pour que je demeure avec eux, il semblait désireux de tirer la situation au clair de façon collective, en respectant un certain code de conduite issu de la rue (Wieder, 2010).

⁸ Ce réflexe est issu d'une expérience amateur de la boxe qui amène les pratiquants à acquérir une certaine distanciation face à des amorces de pugilat.

d'un trouble autour de ce statut, trouble ayant laissé la place à l'imprévu. Malgré des explications régulières pour justifier ma présence, j'étais en difficulté à clarifier le but de mes visites, sachant qu'une majorité des hébergés n'y prêtait aucun intérêt. Cependant, en accompagnant Romain et Toufik, la posture d'observateur tenue jusque-là était rompue, j'étais autre chose qu'un éducateur⁹ au comportement peu commun (présence discontinue dans la journée, pas de prérogatives spécifiques, etc.). Qui plus est, le protocole initial de recherche considérait que les temps d'observation se dérouleraient uniquement à l'intérieur du CHRS. La création de cette frontière (le dedans, le dehors) artificielle avait pour but premier de concentrer l'attention sur les interactions entre travailleurs sociaux et hébergés *in situ*. Si ces derniers quittent régulièrement l'enceinte du CHRS, les professionnels, eux, doivent être physiquement présents, s'occuper de la logistique du centre et impulser des démarches à visée éducative. L'objet de la recherche étant la tenue de la relation d'aide¹⁰, il semblait cohérent de s'attarder le plus longuement possible sur les interactions aidants/aidés dont la quasi-totalité prenaient place sur le site. Par ailleurs, les déambulations et activités des hébergés apparaissaient trop disparates pour être correctement suivies. Pour autant, la recherche est sortie de son sillon dans l'optique de documenter une situation spécifique, afin d'en prolonger l'observation, et dans le but de récolter des matériaux nouveaux. Il s'agissait d'élargir le terrain, tout en se focalisant sur une situation bien précise (Fainzang, 2002).

Les ratés de la relation d'enquête

Cette recherche s'est confrontée à une relation d'enquête relativement classique, mettant en scène un ethnographe face à des individus souffrant de disqualifications sociales fortes (économique, symbolique et physique). Ces stigmates (Goffman, 1975) sont la base de l'asymétrie de la relation. Cela questionne la teneur du lien, des connections qui peuvent naître entre les différents interactants. Si certains auteurs interrogent la « capacité de parole des acteurs faibles » (Payet, 2011 ; Raymond 2010), ils constatent cependant qu'ils sont en mesure de développer des stratégies, bien conscients des dissymétries sociales qui les opposent aux enquêteurs. Ces stratégies peuvent fonctionner comme des mises à l'épreuve : elles font de la relation d'enquête une négociation durant laquelle les enquêtés cherchent à modifier ou renverser le positionnement asymétrique et dont l'enjeu est la présence de l'enquêteur. Ainsi, lorsque Romain m'expliquait la rue, prenait soin de moi (avec sa veste, dans une logique de *care* a priori inversée) et lorsqu'il me donnait un coup de tête, il me plaçait du côté du faible, m'attribuait une place dans son univers social, sachant que celle de simple observateur ne semblait pas faire sens pour lui. Il semblerait que l'asymétrie de la relation soit également en cause dans le déclenchement du geste de Romain. Ce positionnement joue nécessairement sur « *la contractualité [qui] est au cœur de la pratique ethnographique* » (Abèles, 2002). Ainsi, les refus répétés (qui débutent lorsque je quitte la discussion autour des bouteilles) sont autant d'offenses à l'encontre de l'hébergé et du statut qu'il possède à la fois dans la rue et à l'intérieur du CHRS. Potentiellement, ce n'est pas tant le refus en soit que le statut flottant de celui qui l'énonce qui est alors sanctionné. Le fait que

⁹ En effet, les professionnels accompagnent uniquement pour des démarches administratives ou sur des activités spécifiques et les promenades qui visent à réassurer les stocks d'alcool ne font évidemment pas l'objet d'un suivi.

¹⁰ La relation d'aide peut se définir comme une technique professionnelle propre au travail social qui tend à maintenir et consolider l'autonomie d'individus socialement disqualifiés. Elle recouvre une pluralité d'approches, étant parfois un rapport pédagogique (aide à l'utilisateur) ou bien un accompagnement personnalisé (aide à la relation). Pour plus de détails voir Ravon (2005) et Pichon & Ravon (2005).

je laisse le débat de rue me plaçait également hors du champ, j'étais un déserteur alors que j'avais laissé à penser que je voulais être un *insider*. Par ailleurs, Romain m'avait clairement expliqué que pour comprendre la rue je devais passer du temps avec eux. En les laissant à leur dispute, je tournais également le dos à ses conseils, ma recherche prenait donc à ses yeux une mauvaise direction, ce qu'il tenta de rectifier en me ramenant à la rue et donc en laissant entrer la rue au CHRS. Il actait également que l'accès aux informations n'est pas un dû. La violence pouvant exister dans les espaces interlopes qu'il fréquente s'est donc invitée au centre. Si elle n'est pas légitime du point de vue du lieu, elle n'en demeure pas moins complètement cohérente en considérant la culture qui va l'agir. Finalement ce geste, issue de la rencontre, vient rétablir un équilibre, qui coûtera cher à Romain et reste ce qu'Abèles qualifie de « *phase essentielle où des positions se construisent dans un espace, où le non-dit pèse aussi lourd que les paroles échangées. Ce round d'observation, préliminaire obligé du terrain, permet aussi de tester ses partenaires* ». En me soumettant à cet examen particulier, l'hébergé venait réellement éprouver ma posture et ses fondements.

Ainsi, les diverses positions accordées ou prises ne sont pas sans conséquences et c'est suite à une *mauvaise posture* que l'incident se déclenche. L'idéal de l'enquête souffre de ces difficultés mais il en bénéficie également. En me plongeant dans une partie de son existence, Romain me démontrait que la relation d'enquête connaît des réciprocity particulières. En somme, il mettait en lumière l'aspect irréel de mon positionnement et de mes volontés de distanciation face à l'objet étudié en rendant tangible les distorsions produites par la relation d'enquête (Bourdieu, 1993). Le recadrage physique de Romain m'a poussé à m'interroger rapidement sur le contrôle des effets que produisait le travail de terrain, surtout lorsque la technique d'observation se confond avec celle de l'entretien. Malgré des expériences personnelles et professionnelles des milieux populaires et interlopes, il était évident que j'avais sous-estimé les difficultés de ce type d'enquête. L'observateur invisible et attentif s'est vu rappelé à ses maladroites de positionnement : *in fine*, les négociations sur ma posture avec l'équipe n'étaient pas suffisantes. L'engagement auprès des hébergés devait nécessiter plus de travail, plus d'échanges, même si ceux-ci s'avéraient parfois impossible. Je naviguais dans la sphère d'action de la violence que j'observais et qui m'était rapportée : il était naturel qu'elle puisse me percuter un jour.

Reprendre l'événement et le travail de recherche

Lors de la reconstitution de l'événement, il est apparu que la retranscription était marquée par des imprécisions. Les séquences qui ont précédé et suivi l'incident connaissaient des incohérences temporelles et d'importantes discontinuités, conséquences de l'incident sur les modalités de l'enquête. Ainsi, en plus des répercussions dans la durée, ces instants auront également influencé la prise de note les concernant, semant le trouble dans la compréhension immédiate de l'objet et dans l'exercice de réflexivité. Ces incohérences dans la chronologie des séquences restent intéressantes du point de vue de la compréhension de l'appréhension du temps par des personnes dont le quotidien est marqué par l'instabilité (Gardella, 2014). Le chercheur, en étant malgré lui pris à partie, pénètre ainsi dans un univers d'événements qui peuvent nuire ou perturber l'appréciation des durées. Les travailleurs sociaux de ce site évoquent souvent des difficultés à travailler avec ce public : nombreux sont les rendez-vous qui sont ajournés, faute de la présence des hébergés. Il est possible d'émettre l'hypothèse suivante : le rapport au temps est conditionné par différents facteurs comme la consommation de substances psychoactives ou bien l'absence de chez soi (Grand, 2013). Ainsi, une gestion régulée de son agenda quotidien n'est pas toujours possible (Bresson, 1998). L'événement

imprévu aura permis d'expérimenter partiellement et momentanément cette vision saccadée et floutée du temps¹¹.

Cet échange physique avec un hébergé a également remodelé le travail de recherche, notamment dans la teneur des relations avec les hébergés et l'équipe des professionnels. L'accès au terrain s'était négocié avec pour garantie que l'enquête n'aurait pas d'incidences néfastes sur la vie des usagers et des professionnels. Suite à cet accrochage, il est donc apparu nécessaire d'ajuster ma démarche, notamment auprès des hébergés. Si l'accès aux moments partagés (repas, discussion dans la salle collective) n'a pas fondamentalement changé, j'ai dû revoir ma façon d'aborder les situations individuelles. Hors visite encadrée ou prévue (match de foot par exemple), je n'ai plus accompagné de sorties hors site, afin de ne pas me retrouver à gérer une situation hors cadre gênante voire dangereuse comme un pugilat. Mon comportement a également changé dans les relations interpersonnelles. Malgré une connaissance scientifique préalable de l'errance et des consommations associées, j'ai pris conscience des difficultés de mesure de la dangerosité de certaines situations. Ne voulant pas mettre en danger à la fois mon intégrité physique et mon accès au terrain¹², j'ai préféré opter pour une approche plus distanciée, surtout avec les individus alcoolisés ou sous l'effet de substances. De fait, mon champ d'observation s'est réduit, mais cela semblait nécessaire pour que l'enquête perdure.

Penser la relation d'aide et la violence

Dans le même temps, cet incident s'est avéré être une clé de compréhension sur la (non)tenu de la relation d'aide. La violence déglagée par le geste de Romain s'avère être une des limites de ce travail social. L'équipe éducative est en mesure de proposer des accompagnements dans des conditions particulières, où la confiance mutuelle est difficile à instaurer et à maintenir. Mais ces relations ne sont pas linéaires et les aidants comme les aidés sortent parfois du cadre instauré par leurs statuts. Ils peuvent être excédés, déçus, agacés ou encore dépités par les obligations morales qui les lient. La relation d'aide est alors malmenée et des tensions naissent. L'expression de ces tensions est connue et acceptée jusqu'à certaines limites et la violence est l'une d'elles ; ce qui peut s'avérer paradoxal pour un centre qui se propose d'héberger et de travailler avec des individus qui, historiquement, échappent aux suivis classiques. Si Romain n'avait pas été incarcéré pour des condamnations antérieures, il aurait de toute façon été exclu par le CHRS, sans possibilité de négocier son cas.

La relation aux enquêtés frappée de sérendipité

L'imprévu reconfigure le travail de recherche en offrant au chercheur une posture nouvelle : celle d'un individu qui partage le quotidien autrement que par sa seule présence, qui peut être affecté. Ce changement est instructif : l'événement se partage, il est réinventé (diverses versions circulent), permet de faire histoire commune et d'attribuer une identité sensible à l'ethnographie. Il autorise une intégration relative aux deux communautés : celle des

¹¹ Une expérience prolongée par une rencontre fortuite avec Romain, croisé quelques jours après sa sortie de prison. Nous sommes revenus sur l'incident et les souvenirs de l'ex-hébergé étaient très flous.

¹² Si l'altercation avait eu des répercussions physiques, l'association aurait pu mettre un terme à la recherche, prétextant la dangerosité ou des problèmes vis-à-vis des assurances puisque ma présence sur le site reposait sur des arrangements uniquement verbaux.

éducateurs et celle des hébergés. Certains professionnels ont été l'objet de violence et de leur côté, les hébergés connaissent celle de la rue et des structures d'accueil. Je ne suis plus simplement observant et simple participant aux quotidiennetés régulières (les repas, les discussions, les activités, etc.), j'agis, je suis physiquement pris dans une interaction hors cadre et mon statut est ainsi revisité. Ce statut lance la recherche sur certaines thématiques, en suscitant des conversations spontanées et même des confidences. Après cette *épreuve du terrain*, le fait que la recherche continue a été bien perçue par les membres du CHRS (professionnels et hébergés). Une partie de l'équipe éducative, dans une logique de *care* (Tronto, 2008) propre à leur professionnalité, s'est intéressée aux suites personnelles de l'événement que certains envisageaient comme potentiellement traumatique. Ils avaient déjà tous assisté ou vécu des scènes de violence avec des hébergés. La connivence d'une expérience similaire ouvrait ainsi de nouvelles modalités de discussion : plus qu'un recueil d'anecdotes, l'échange devenait un partage d'expériences incarnées, au sens propre. Du côté des hébergés, l'événement a également eu des répercussions. La violence, en tant qu'objet de conversation (pas forcément en tant que manifestation) est souvent présente dans les échanges inter-hébergés. Des rumeurs sont nées autour de l'altercation : le chercheur s'est battu, son nez est cassé, il est à l'hôpital, etc. Si les travailleurs sociaux essayaient de ne pas s'en faire le relais auprès des hébergés, il reste que la relève rédigée ce soir-là et complétée le lendemain laissait libre champ à diverses interprétations quant à l'événement. Se faisant, j'ai gagné une respectabilité particulière et suis parfois devenu le récepteur de certaines confidences sur les coulisses du CHRS. Cependant, ce baptême du feu n'a pas eu que des aspects positifs : certains étaient persuadés que l'incarcération de Romain était la conséquence d'une plainte pour agression déposée à son encontre, faisant de moi un délateur. Il s'agit ici de l'autre aspect des rumeurs : en les expérimentant à mes dépens, j'accède à un niveau supplémentaire de compréhension qui m'était jusqu'à présent étranger. Ici, c'est l'expression même de l'altérité (chercheur *versus* hébergé et chercheur *versus* professionnel) qui s'est vue modifiée. À l'inverse, certains éducateurs considéraient mon refus de déposer une plainte comme contre-productif pour le vivre ensemble du site et pour eux, parfois en quête de légitimité à faire reconnaître la dangerosité de leur profession à leur direction. Ceci étant, les discussions suscitées par ces questions ont permis d'appréhender sous un angle nouveau la façon dont ils percevaient leur profession et d'interroger la question de la tenue de la relation d'aide. Cette situation limite, hors cadre, a permis d'ouvrir et de fermer des espaces de paroles, accélérant et densifiant les rapports sociaux et donc l'immersion sur le terrain. Même si elle se fait au dépend du sociologue, cette forme d'engagement sur le terrain (Sluka, 1995) est intéressante, sans pour autant aplanir toutes les distances sociales existantes entre les interactants.

Le sociologue, le terrain et l'imprévu

Les personnes croisées lors des recherches de terrain affrontent et confrontent l'ethnographe tout en lui offrant la possibilité de se saisir d'événements, véritables clés de compréhension. En fonction du contexte d'enquête et de ses attentes, les observations flottantes ne peuvent pas toujours se prolonger. Si l'idée d'appréhender à distance, d'éviter la participation franche s'avère instructive (Pétonnet, 1982), elle ne peut s'ériger en modèle d'enquête. La volonté de neutralité est factice, c'est une imposture ne faisant pas sens aux yeux de l'hébergé qui vient m'éprouver, me contraignant à l'engagement.

Cet incident va bouleverser ma façon d'entrevoir mon objet et ma pratique, agissant comme un déclencheur de réflexivité. Il questionne les vertus de la mauvaise surprise et ce coup de tête va par la suite devenir un élément de connaissance supplémentaire du terrain. L'interrogation

radicale portée par Romain est un révélateur de mes maladresses : lorsque l'ethnographe baisse la garde, lorsqu'il est aveuglé par sa mauvaise posture et lorsqu'il mesure mal les perturbations que son changement de rôle soudain et implicite peuvent provoquer auprès des enquêtés, il est rappelé à l'ordre par l'univers social dans lequel il navigue. Il s'agit ici d'une épreuve d'authenticité, qui dépasse le simple cadre de la recherche. De cette *anomalie stratégique*, réelle leçon d'enquête, va suivre un repositionnement. L'expression de Merton exprime habilement que les ratés de l'enquête, que les erreurs et les impensés sont à termes (et sous couvert de travail) bénéfiques à la compréhension. Suite à cette leçon, à cette correction d'attitude, je modifie ma pratique du terrain et les individus (hébergés comme professionnels) vont m'attribuer une nouvelle place. Ce qui ouvre certains angles morts de la recherche et dévoile les singularités du lieu et des personnes. Ici, la démarche inductive prouve sa sensibilité et sa réactivité aux événements : c'est un facilitateur des temps inattendus de l'enquête auxquels se greffe – parfois violemment – la sérendipité.

Bibliographie

Abélès Marc, « Le terrain et le sous-terrain », in *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive*, sous la dir. de Ghasarian Christian, Seuil, Paris, pp. 35-43.

Blanchard Christophe, 2013, *Entre Crocs et Kros. Analyse sociologique du compagnonnage entre l'exclu et son chien*, Thèse de doctorat, Sociologie, Université d'Évry, Val d'Essonne.

Bresson Maryse, 1998, « Les sans domicile fixe et le temps. La place du domicile dans la construction des repères temporels », *Revue Française Des Affaires Sociales*, 52, n°3, p. 107-126.

Bourdieu Pierre, 1993, « Comprendre », in Bourdieu Pierre (éd.) *La misère du monde*, Paris, Éditions du Seuil, 1993, p. 903-939.

Catellin Sylvie, 2012, « Sérendipité et réflexivité », *Alliage* [en ligne], n°70, URL : <http://revel.unice.fr/alliage/index.html?id=4061>, consulté le 3 août 2015.

Castel Robert., 1994, « Les sorties de la toxicomanie », in Ogien Albert & Mignon Patrick, *La demande d'aide sociale de drogues*, Paris, La Documentation française, p 29-30.

Dahlia Namian & Grimard Carolyne, 2013, « Entre sensibilité et ironie », *Sociologies* [en ligne], Dossiers, Pourquoi parle-t-on de sérendipité aujourd'hui ?, URL : <http://sociologies.revues.org/4517>, consulté le 17 septembre 2015.

Chazel François, 2006, « Merton et la serendipity : à propos d'une publication récente. », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n°14, p. 209-217.

Fainzang Sylvie, 2002, « De l'autre côté du miroir. Réflexions méthodologiques et épistémologiques sur l'ethnographie des anciens alcooliques », in *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive*, sous la dir. de Ghasarian Christian, Seuil, Paris.

Gardella Édouard, 2014, *L'urgence sociale comme chronopolitique. Temporalités et justice sociale de l'assistance aux personnes sans-abri en France depuis les années 1980*, Thèse de doctorat, Sociologie, École Normale Supérieure de Cachan, Cachan.

Glaser Barney & Strauss Anselm, 2012, [1967], *La découverte de la théorie ancrée. Stratégies pour la recherche qualitative*, Individu et société, Armand Colin, Paris.

Grand David, 2013, *Aux bords du chez soi. Étude ethnographique des conditions de l'habiter précaire des hébergés*, Thèse de doctorat, Sociologie, Université de Jean Monnet, Saint-Étienne.

Godelier Maurice, 2002, « Briser le miroir du soi », in Ghasarian Christian (éd.), *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive*, Paris, Seuil, p. 193-212.

Goffman Erving, 1975, *Stigmates. Les usages sociaux du handicap*, Paris, Éditions de Minuit.

Merton Robert, 1949, *Social Theory and Social Structure*, New York, Free Press.

Merton Robert, 1997, [1957], *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Armand Colin.

Olivier de Sardan Jean-Pierre, « La politique de terrain. Sur la production des données en anthropologie », *Enquête*, [en ligne], n°1, URL : <http://enquete.revues.org/263>, consulté le 05 octobre 2015.

Payet Jean-Paul, 2011, « L'enquête sociologique et les acteurs faibles », *SociologieS* [en ligne], La recherche en actes, Champs de recherche et enjeux de terrain, URL : <http://sociologie.revues.org/3629>, consulté le 30 mars 2016.

Pétonnet Colette, 1982, « L'observation flottante. L'exemple du cimetière parisien », *L'homme*, tome 22, n°4, p. 37-47.

Pichon Pascale & Ravon Bertrand, 2005, « Actualité de la relation d'aide dans des associations d'accompagnement social : l'exemple du Samu Social et des Camions du cœur », in Cohen Martine (dir.), *Le devenir des associations confessionnelles laïques*, L'Harmattan, Paris.

Ravon Bertrand, 2005, « Vers une clinique du lien défait ? », in Ion Jacques *et al.*, *Travail social et « souffrance psychique »*, Dunod, Paris, p. 25-58.

Raymond Roland, 2010, « La problématique de l'« acteur faible » : un objet-piste », in Payet, Rostaing & Guliani (dir.), *La relation d'enquête. La sociologie au défi des acteurs faibles*, Rennes, Presses Universitaires de France.

Sluka Jeffrey, 1995, « Reflections on managing danger in fieldwork. Dangerous anthropology in Belfast », in Nordstrom Carolyn & Robben Antonius, *Fieldwork under fire. Contemporary studies of violence and survival*, Berkeley, University of California Press, p. 276-294.

Tronto Joan, 2008, « Du care », *Revue du MAUSS*, n°2, p. 243-265.

Wieder Lawrence, 2010, « Dire le code du détenu. Enquêter sur la culture de la prison », in Daniel Cefaï (éd.), *L'engagement ethnographique*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, p. 183-215.